



COMPOSITION DES POULES DE LA DEUXIÈME JOURNÉE DU CHALLENGE RÉGIONAL DES MOINS DE 13 ANS FÉMININES (week-end du 2-3/02/2019)

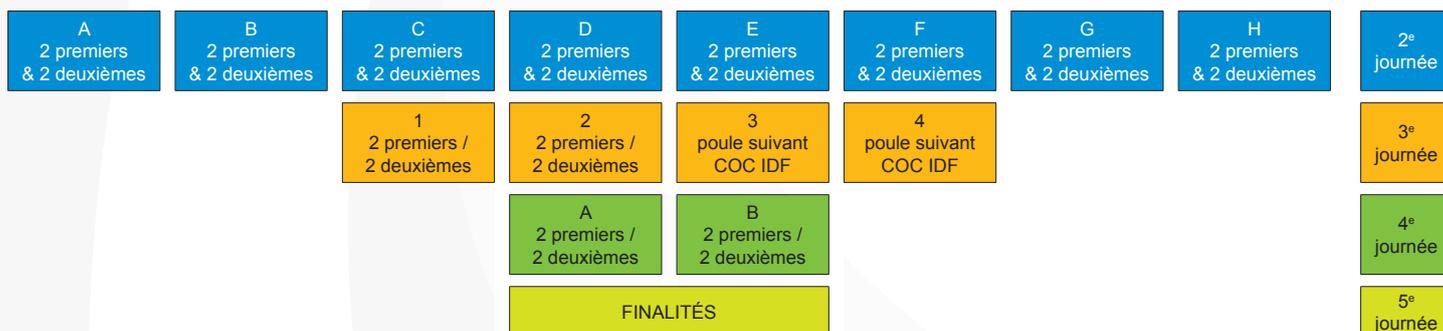
TOURNOI 1		TOURNOI 2		TOURNOI 3		TOURNOI 4					
1	PARIS SC	5875056	1	HBC SERRIS VE	5877072	1	ASC TRAPPES HB	5878072	1	SCA 2000 ÉVRY	5891015
2	AS ST-CYR/FONTENAY HB 78	5878017	2	MORSANG-FLEURY HB	5891026	2	CSA KREMLIN-BICÈTRE	5894005	2	NOISY-LE-GRAND HB	5893055
3	VILLEMOMBLE HB	5893055	3	MONTREUIL HB	5893004	3	ISSY-PARIS HAND	5892045	3	STELLA SPORT ST-MAUR	5894007
4	HBC VILLIERS-LE-BEL	5895051	4	AC BOULOGNE-BILLANCOURT	5892002	4	CSM FINANCES	5875001	4	PARIS SG	5875071

TOURNOI 5		TOURNOI 6		TOURNOI 7		TOURNOI 8					
1	ENT. MONT-VALÉRIEN	5892026	1	BLANC-MESNIL SHB	5893012	1	ES VITRY	5894040	1	HBC ARNOUVILLE-LÈS-GONESSE	5895005
2	ÉLANCOURT-MAUREPAS HB	5878027	2	HBC ANTONY	5892006	2	US PALAISEAU	5891028	2	AS HB LES MUREAUX	5878075
3	VILLIERS EC	5894035	3	CLOC ACHÈRES	5878004	3	LE CHESNAY YHB	5878012	3	USJM HB MITRY-MORY	5877021
4	US DEUIL-ENGHEN-MONTMORENCY	5895018	4	ES MONTGERON	5891003	4	HBC DU BOURGET	5893015	4	AULNAY HB	5893009

Le club premier cité reçoit.

Si il y a une impossibilité, le deuxième reçoit. En cas de nouvelle impossibilité, c'est le troisième, puis le quatrième.

CHALLENGE RÉGIONAL MOINS DE 13 ANS FÉMININES



tour préliminaire	avant le 19 octobre	brassages organisés par les départements pour fournir 64 équipes avant le 19 octobre 2018
1 ^{er} tour	week-end du 1-2 décembre 2018	16 tournois à 4, 2 qualifiés par tournoi
2 ^e tour	week-end du 2-3 février 2019	8 tournois à 4, 2 qualifiés par tournoi
3 ^e tour	week-end du 13-14 avril 2019	4 tournoi à 4, 2 qualifiés par tournoi
4 ^e tour	samedi 18-19 mai 2019	2 tournois à 4
5 ^e tour	dimanche 2 juin 2019, site unique pour finalités masc. & fém.	2 ½ finales & finale + "petite" finale

RÈGLEMENT DU CHALLENGE RÉGIONAL MOINS DE 13 ANS



ANNÉES DE NAISSANCE : 2006 / 2007 / 2008

LES RÈGLES APPLICABLES SONT :

- ▶ pas de surclassement
 - ▶ 14 joueuses féminines et 2 officiels par équipe
 - ▶ taille de ballon : 1
 - ▶ 1^{re} mi-temps à 5+1 et 2^e mi-temps à 6+1
 - ▶ 1 temps mort par équipe par match
 - ▶ Défense stricte interdite ; si non-respect de cette règle, sanction progressive à l'officiel
 - ▶ exclusion 1 minute
 - ▶ temps de jeu : 2 x 10 minutes pour les tournois à 4 équipes
2 x 15 minutes pour les tournois à 3
2 x 20 minutes pour les matches simples
 - ▶ 5 minutes de mi-temps et 10 minutes de pause entre chaque match
-
- Classement visible sur le site de la FFHandball dans les compétitions de la ligue ou sur Gest'hand pour les clubs concernés
 - Les 2 premiers de chaque tournoi sont qualifiés pour le tour suivant
 - Le classement général tiendra compte du nombre de points par équipe ; si égalité entre deux équipes, il tiendra compte du *goal-average* particulier entre les deux équipes concernées, puis le *goal-average* général sur le tournoi et enfin la meilleur attaque sur le tournoi
-
- ◆ Arbitrage par les CDA de chaque département sur chaque tournoi qui les concerne

HORAIRES (début du premier match)

SAMEDI à 15:00

DIMANCHE soit à 10:00 soit à 14:00

ORDRE DES MATCHES

Par tirage au sort ½ heure avant le coup d'envoi du premier match

Tournoi À 4 équipes

A contre B
C contre D
A contre C
B contre D
A contre D
B contre C

Si 3 équipes seulement présentes

A contre C
perdant 1^{er} match contre B
gagnant 1^{er} match contre B

en cas d'égalité lors du match A contre C, procéder à un tirage au sort entre A et C pour déterminer l'équipe qui jouera en premier contre B

Si 2 équipes seulement présentes

A contre B

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z